

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS DE TOURS

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master, notamment son article 2, alinéa 3 ;
Vu le décret n° 2002-604 du 25 avril 2002 modifiant le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 5 août 2005 relatif à l'habilitation de l'Université François Rabelais de TOURS à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. HOUSSAM CHRAYTEH, né le 8 avril 1985 à EL-DAWSSI (LIBAN), en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIES**, à finalité RECHERCHE, Mention MATHÉMATIQUES, spécialité ANALYSE MATHÉMATIQUE ET APPLICATIONS

mention bien

est délivré à **M. HOUSSAM CHRAYTEH**

au titre de l'année universitaire 2007-2008

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Orléans, le 4 février 2009

Le titulaire



N° TOURS 7612286
/2009200705663

Le Président



Loïc VAILLANT

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Paul CANTONI